Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 9

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et simple ne peut être offensée par une foi qui, simplement, s'affirme. Chaque jour, je parle avec de braves gens qui croient au premier quartier de la lune. Ma conscience à moi qui suis athée à la lune n'en est pas le moins du monde blessée. Il doit en être de même pour les enfants d'athées à qui, une fois l'an, l'instituteur vient à parler de Dieu. A moins — la chose ne serait pas impossible — à moins que certains ne nourrissent, contre cette idée d'un être parfait, une haine spéciale que j'ai parfois rencontrée. Mais vous reconnaîtrez bien qu'une pareille haine ne mérite aucun respect. » (*L'Ecole.*)

BIBLIOGRAPHIES

Les Feuilles d'Hygiène et de médecine populaire, 42me année. — Revue mensuelle paraissant à Neuchâtel. Attinger, frères, éditeurs. Un an : Suisse, 2 fr. 50 ; étranger, 3 fr.

Cette revue a publié dans ses derniers numéros des articles intéressants sur l'allaitement maternel, « Les divers traitements de la neurasthénie », « l'hérédité de la tuberculose », « la tuberculose des carnivores domestiques », le « régime trop carné et le régime normal », « le pain bis et le pain blanc », « l'éducation des aveugles par la méthode Moulot », « L'épuration des égouts au moyen des étangs à poissons », « l'utilisation de la carpe dans les étangs », etc. — Plusieurs recettes et conseils pratiques complètent ces numéros que chacun consultera avec profit. — Numéro spécimen gratis et franco sur demande.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Les examens de fin de semestre de l'Ecole normale de Hauterive ont eu lieu le lundi 17 avril, dès 8 heures, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Python, directeur de l'Instruction publique. Etaient présents, en outre, les membres suivants de la commission des études : Mgr Esseiva, révérendissime Prévôt; MM. Bise et Dévaud, professeurs à l'Université; M. Passer, contrôleur. De plus, on remarquait dans l'assistance M. Lademann, préfet du district du Lac; M. Meyer, directeur des écoles de Morat; M. le doyen Strago et MM. les curés des environs de Hauterive.

A 10 heures, est arrivée S. G. Mgr Colliard, évêque de Lausanne et Genève, qui a assisté à un examen de religion et d'histoire.

A midi. M. Dessibourg, directeur de l'Ecole normale, en termes pleins de tact et d'à-propos, a salué la présence de Monseigneur. Il a rappelé les belles fêtes de l'entrée du nouvel évêque dans sa ville épiscopale, fêtes auxquelles l'Ecole normale prit part. Aujourd'hui, a dit M. Dessibourg, la fête est moins solennelle, mais plus familiale et plus intime. L'Ecole est reconnaissante à Mgr Colliard de ce que, à l'exemple de Mgr Bovet, qui a toujours témoigné beaucoup d'intérêt à l'établissement, il ait bien voulu assister à une session des examens semestriels. L'Ecole normale compte bien avoir l'honneur de recevoir souvent la visite de Sa Grandeur, dont elle sera heureuse de suivre toujours les directions.

M. Dessibourg a relevé ensuite la présence de M. Python, le nouveau président du Conseil des Etats, que le Sénat helvétique a voulu honorer en l'élevant à sa présidence, en reconnaissance des grands services rendus non seulement au canton de Fribourg, mais à la Suisse entière. Il a fait des vœux chaleureux pour l'affermissement de la santé du magistrat distingué auquel l'instruction publique est redevable de l'essor qu'elle a pris depuis un quart de siècle dans notre canton.

Dans sa réponse, Monseigneur l'Evêque a tracé l'idéal de l'instituteur. Après avoir remercié la Direction de l'Ecole normale, il a rappelé que, jadis, on appelait l'instituteur *ludi magister*. L'instituteur n'était alors que le directeur des jeux auquel la mère envoyait ses enfants lorsqu'elle ne savait plus qu'en faire : conception singulièrement rabaissée du rôle de l'instituteur. Plus tard, on a appelé l'instituteur le régent, celui qui dirige, qui commande, qui manie la férule : idéal plus élevé, mais empreint cependant de dureté. Aujourd'hui, on dit mieux; on dit instituteur, c'est-à-dire celui qui fonde, qui bâtit, qui construit. L'avenir d'un pays, en effet, appartient à l'instituteur, qui doit instruire l'enfance, mais plus encore l'éduquer, qui doit développer l'intelligence, mais plus encore la volonté, afin de former des hommes et des chrétiens. Pour trouver un exemple, les instituteurs n'ont qu'à considérer la vie de M. Python, qui a travaillé toujours pour le bien de son pays, sans rechercher son intérêt personnel. L'instituteur doit élever les jeunes âmes qui lui sont confiées jusqu'à l'idéal chrétien dont Jésus-Christ a été le vivant modèle.

La parole souple et aisée de l'Evêque a été écoutée avec beaucoup de respect, et sa visite à Hauterive laissera dans la mémoire de ceux qui y assistèrent un reconnaissant souvenir.

Genève. — L'Ecole des Sciences de l'Education à Genève continue son activité malgré la guerre. Sans doute, le nombre des élèves a diminué, mais en revanche, il est réjouissant de constater que la proportion des Suisses s'est sensiblement accrue. A plusieurs égards, l'Institut J.-J. Rousseau se développe. C'est ainsi qu'il a créé maintenant un ensemble très complet d'enseignements à la fois théoriques et pratiques, destiné à préparer les jeunes filles qui veulent se vouer à l'éducation des petits, aux fonctions de directrice de jardin d'enfants. Mlles Audemars et Lafendel, deux éducatrices de marque, dirigent cette section de l'Institut. A côté d'un stage à la Maison des Petits, cette partie du programme comprend, répartis sur quatre semestres, des cours relatifs aux maladies des enfants arriérés, au dessin et au solfège (méthode Chassevant), à l'éducation physique, enfin aux travaux manuels et notamment au jardinage. Il n'existait jusqu'ici, en Suisse française, rien qui pût se comparer aux grandes écoles similaires d'Angleterre, d'Allemagne et d'Amérique. Les autres sections de l'Institut sont très vivantes elles aussi. On s'y prépare à des carrières très diverses, toutes relatives à l'enfant et à l'enseignement, directeur d'école, assistant de laboratoire pédologique, agent d'œuvres sociales relatives à l'enfance, etc. Les cours sont arrangés en semestres correspondants à ceux de l'Université de Genève.

Vaud. — Dernièrement, a eu lieu la cérémonie annuelle de distribution des brevets de capacité pour l'enseignement primaire aux élèves de l'Ecole normale. Après une prière de M. le pasteur Meylan, M. Jules Savary, directeur, a tracé en quelques mots la vie de l'Ecole, exprimé ses regrets de la mort de M. Louis Bonjour, professeur d'horticulture, et de la démission de M. Gustave Martinet, professeur de sciences agricoles. Il a souhaité la bienvenue à M. Paul Chavan, ingénieur agricole, qui a été chargé de remplacer M. Martinet. Il a exhorté les jeunes instituteurs et institutrices à remplir leur tâche avec exactitude, en bons éducateurs, en bons citoyens, en bons patriotes. M. le conseiller d'Etat Chuard, chef du Département de l'Instruction publique, a exprimé ses remerciements à la direction et aux maîtres et maîtresses de l'Ecole, il a souhaité la bienvenue à la nouvelle volée dans le corps enseignant primaire vaudois et leur a donné d'utiles conseils pour leur carrière future. M. Savary a procédé ensuite à la distribution des brevets et des prix spéciaux. La cérémonie a été agrémentée par des chœurs des élèves et par un morceau d'orchestre, par les élèves de violon.

Berne. — L'Ecole normale des instituteurs du canton de Berne a déjà donné lieu à maints débats de presse. Dernièrement encore, les journaux s'occupaient d'elle pour signaler la démission plus ou moins forcée du directeur, puis celle d'un professeur. Ces deux pédagogues, hâtons-nous de le dire, sont toutefois encore en fonctions.

Mais voici qu'une nouvelle affaire défraie toutes les conversations : Les examens pour l'obtention du brevet d'instituteur bernois ont dû être interrompus et annulés, parce qu'on a découvert, au cours des épreuves, de graves irrégularités. Les élèves s'étaient munis, pour subir les examens par écrit, de tout un arsenal de carnets, de notes et de dictionnaires-miniatures. Dans leurs tables de logarithmes, ils avaient collé ces formules algébriques tant redoutées de certains élèves. Et comme si ces expédients ne suffisaient point, un des candidats au brevet était sorti de la salle des examens et s'était mis en relations avec des complices du dehors, par le moyen du rouleau de papier que l'on trouve à certain endroit hygiénique. Dans une chambre, au parterre de l'Ecole normale, tout un service de renseignements était établi ; on y compulsait les correspondances arrivées par la voie susindiquée, et les réponses libératrices étaient réexpédiées par la même voie.

Lorsque le sujet à traduire en français fut distribué, un exemplaire en trouva immédiatement le chemin du parterre, où la traduction fut faite et transmise peu après aux élèves soumis aux examens. Le bureau d'information fournissait tout : indications de mots, résultats mathématiques, dates historiques, et jusqu'aux idées même pour les compositions.

— Le 6 avril a eu lieu, à Berne, dans la salle du Conseil des Etats, la réunion des chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse. L'assemblée était présidée par M. Burgener, directeur de l'Instruction publique du canton du Valais. M. Calonder, conseiller fédéral, assistait à la séance. M. Mangold, membre du gouvernement bâlois, et M. Rosier, directeur de l'Instruction publique de Genève, ont présenté des rapports sur l'organisation de l'enseignement civique et sur l'éducation nationale. Les deux rapporteurs ont terminé leurs exposés en énonçant quelques principes qui seront discutés dans une prochaine séance ; il en sera de même des amendements proposés par M. Von Matt (Nidwald). La conférence a décidé de porter de 5 à 9 le nombre des membres désignés pour l'étude de la question.

France. — Le ministère de l'Instruction publique et le service de santé du ministère de la Guerre se sont occupés de la « récupération des locaux scolaires ».

Le *Matin* donne des renseignements desquels il résulte que : « Dans l'enseignement secondaire public, 339 établissements ont été occupés sur 689 réquisitionnables. Dans l'enseignement secondaire privé, sur 339 établissements réquisitionnables, 137 ont été occupés. Dans l'enseignement primaire public, 371 écoles ont été occupées sur 932 réquisitionnables. Dans l'enseignement primaire privé, 140 écoles ont été occupées sur 689 réquisitionnables. » Des dispositions vont être prises pour que de nouveaux locaux scolaires soient rendus, sans dommage pour les blessés de guerre, à leur destination primitive.

— Deux millions ont été votés pour liquider les pensions de retraite des instituteurs. Au début de la guerre, le *Journal* le rappelle, « il avait été admis qu'aucune pension ne serait liquidée avant la fin des hostilités. Dans la pensée de tous, il ne s'agissait, pour ceux qui avaient demandé, ou étaient sur le point de demander leur mise à la retraite, que d'un retard de quelques mois. Malheureusement, la durée de la guerre dépasse toutes les prévisions, et de nombreux instituteurs se sentent aujourd'hui trop las pour pouvoir continuer à occuper plus longtemps le poste qu'ils avaient tenu à conserver. Depuis le début de l'année scolaire, près de onze cents demandes sont parvenues au ministère de l'Instruction publique. Après examen, sept cents environ ont été retenues et ont été liquidées sur les crédits votés. »

— Dans un grand nombre d'écoles de la zone, où se battent les belligérants, les vitres, atteintes directement ou brisées par des détonations, ont longtemps manqué aux fenêtres, faute de verre, et il n'est pas rare d'en trouver qui soient garnies de bois ou de carton. Beaucoup de mobiliers scolaires ont été détériorés, dont la remise en état s'imposera à la sollicitude des municipalités. En bien des localités, la bibliothèque a été dispersée, les archives détruites, les fournitures scolaires pillées. Les dégâts occasionnés par les bombardements ont intéressé aussi souvent, sinon plus, les logements que les salles de classe. En bien des endroits, les cloisons ont été déplacées, les plafonds se sont effondrés, les meubles ont été brisés, et la maison pillée. L'on évalue à plus de 200,000 fr., dit un inspecteur primaire, les pertes subies de ce chef par le personnel de l'arrondissement, à la tête duquel il se trouve.